

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15775
Adresse du site	23, boulevard Murat	Hauteur	R+8 (29.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + ajout de 3 gabarits antennaires en tant que réservation pour les technologies futures		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/11/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/11/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/01/2020
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G pour ajouter le 700MHz (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz en 0°/120°/240°), ainsi que l'ajout de 3 antennes inactives.		
Distance des ouvrants	7m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 3 et 13°
Estimation	0° <4V/m - 120° <3V/m - 240° <3/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (0 et 240°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à Remplacer les 3 antennaires existantes par des antennes iso-taille afin d'y ajouter une fréquence, déplacer 1 de ces 3 antennes dans 1 nouvelle intégration paysagère ajouter 3 réservations antennaires sur des supports existants adaptés, dont 2 dans 2 intégrations paysagères		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés proche des antennes et en zone technique.		
Hauteur antennes/sol	31.65m		

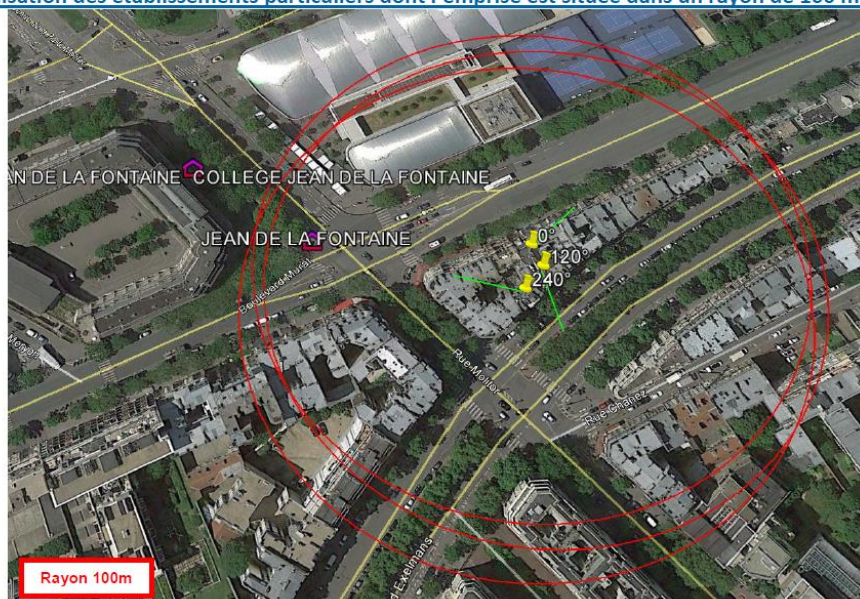
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège / Lycée Jean de la Fontaine Enseignement secondaire	1 Place de la Porte Molitor 75116 Paris	R+5 / 12m	non	78m	0.9545

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



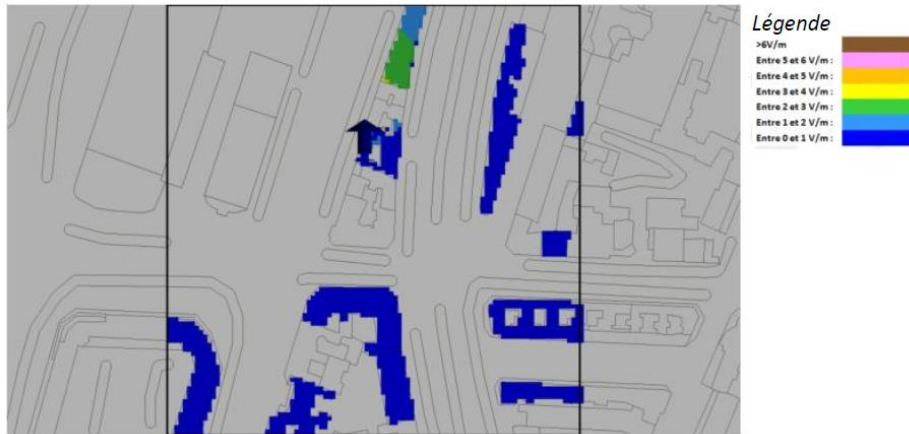
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

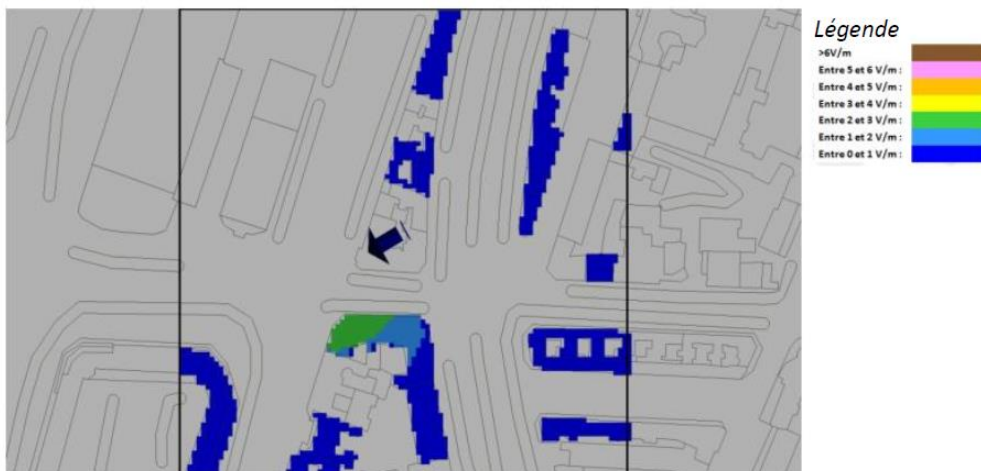
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



[Source fond de carte : Bing Maps]
[Logiciel de simulation : S_EMF SIRADEL]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	25.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 1 (0°) :



Azimut 2 (120°) :



Azimut 3 (240°) :

